

Arboviroses - Hexagone

Semaine 34-2025. Date de publication : 20 août 2025

ÉDITION NATIONALE

Bilan de la surveillance renforcée des arboviroses, du 1^{er} mai au 20 août 2025, France hexagonale

La surveillance de la dengue, du chikungunya, du Zika, et des infections à virus West Nile est basée sur le signalement obligatoire. Pendant la période d'activité des moustiques vecteurs dans l'Hexagone, du 1^{er} mai au 30 novembre, la surveillance de ces arboviroses est complétée par un dispositif de surveillance renforcée saisonnière, coordonné par Santé publique France en lien avec les Agences régionales de santé (ARS).

Points clés de la semaine 34-2025

Chikungunya, dengue et Zika

Cas autochtones

Au 19 août 2025, 34 épisodes de transmission autochtone vectorielle ont été identifiés en France hexagonale :

- 27 épisodes de chikungunya totalisant 154 cas (1 à 33 cas par épisode), 6 de ces épisodes sont clos
- 7 épisodes de dengue totalisant 13 cas (1 à 4 cas par épisode), 1 de ces épisodes est clos

Ils se situent dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, déjà affectées les années précédentes, et pour la première fois en Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-France Comté.

Le nombre de foyers de transmission illustre le risque important de transmission autochtone de ces virus en France hexagonale. D'autres cas seront vraisemblablement identifiés y compris en dehors des zones habituelles de transmission.

Santé publique France rappelle l'importance du signalement des cas qui permet une intervention rapide visant à limiter la transmission, ainsi que l'importance des mesures de protection contre les piqûres de moustiques et de lutte contre les gîtes larvaires.

Cas importés

Depuis le 1^{er} mai, début de la surveillance renforcée, jusqu'au 19 août 2025, ont été identifiés :

- 932 cas importés de **chikungunya**
- 775 cas importés de **dengue**
- 6 cas importés de **Zika**

Infections à virus West-Nile

Cas autochtones

Au 19 août 2025, 13 cas humains d'infection par le virus West Nile acquis par voie vectorielle ont été identifiés dans 6 départements de France hexagonale.

Les régions affectées sont les régions PACA, Occitanie, Corse et pour la première fois Ile de France.

Chikungunya, dengue et Zika

Episodes de transmission autochtone – transmission vectorielle

Au 19 août 2025, un total de 34 épisodes de transmission d’arboviroses transmises par *Aedes albopictus* ont été identifiés en France hexagonale : 27 épisodes de chikungunya et 7 de dengue. Ils se situent dans les régions Provence-Alpes-Côte d’Azur, Corse, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes déjà affectées les années précédentes et, pour la première fois, en régions Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté.

Six épisodes de chikungunya et 1 épisode de dengue sont clos.

Depuis le précédent bulletin (semaine 33), 4 nouveaux épisodes de transmission de chikungunya (en Dordogne, Corse du sud, Alpes Maritimes et Bas Rhin) et un nouvel épisode de dengue (en Gironde) ont été identifiés.

Le nombre important de foyers de chikungunya constatés cette année et leur précocité sont liés à l’épidémie qui a sévi à La Réunion et dans la zone de l’Océan Indien due à une souche virale, bien adaptée au moustique *Aedes albopictus*. Depuis le mois de juillet des foyers de dengue sont aussi régulièrement identifiés.

Cette situation confirme l’augmentation du risque d’arboviroses transmises par *Aedes albopictus* en France hexagonale et en Europe.

La majorité de ces foyers a pu être détectée précocement grâce à la surveillance et au signalement des cas, permettant la mise en place rapide des mesures de prévention et de contrôle par les ARS.

Pour mémoire, un cas de chikungunya identifié à Illats, en Gironde, a été infirmé rétrospectivement par le Centre national de référence (CNR) des arboviroses, après analyses complémentaires.

Tableau 1 : Episodes de transmission autochtone de chikungunya en France hexagonale, saison 2025, à la date du 19/08/2025.

Région	Département	Commune(s)	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1er cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos Oui/Non
Occitanie	Hérault	Prades-le-Lez	1	27/05/2025	27/05/2025	Oui
PACA	Var	La Crau	2	02/06/2025	05/06/2025	Oui
Nouvelle-Aquitaine	Charente	Val-de-Cognac	12	03/06/2025	06/08/2025	Non
Occitanie	Gard	Bernis	1	11/06/2025	11/06/2025	Oui
Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme	Montoison	3	13/06/2025	19/06/2025	Oui
PACA	Bouches-du-Rhône	Salon de Pce	13	16/06/2025	30/06/2025	Oui
PACA	Var	Toulon	1	16/06/2025	16/06/2025	Oui
Corse	Corse du Sud	Grosseto-Prugna	14	19/06/2025	01/08/2025	Non
Grand Est	Bas-Rhin	Lipsheim	1	26/06/2025	26/06/2025	Oui
PACA	Bouches-du-Rhône	Vitrolles	33	29/06/2025	09/08/2025	Non
Occitanie	Hérault	Castries	14	30/06/2025	05/08/2025	Non
Auvergne-Rhône-Alpes	Isère	Claix	5	01/07/2025	27/07/2025	Non
PACA	Var	Fréjus	7	01/07/2025	16/08/2025	Non
PACA	Alpes-Maritimes	Antibes	7	09/07/2025	31/07/2025	Non

Nouvelle-Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques	Hendaye	3	09/07/2025	24/07/2025	Non
Occitanie	Gard	Poulx-Caveirac (10+6)	16	10/07/2025	09/08/2025	Non
Nouvelle-Aquitaine	Landes	Dax	1	19/07/2025	19/07/2025	Non
PACA	Alpes-Maritimes	Auribeau-sur-Siagne	1	21/07/2025	21/07/2025	Non
Bourgogne-Franche-Comté	Côte d'Or	Dijon	2	21/07/2025	24/07/2025	Non
Corse	Haute-Corse	Ghisonaccia	3	29/07/2025	31/07/2025	Non
Corse	Corse-du-Sud	BasPorto-Veccchio	1	31/07/2025	31/07/2025	Non
Nouvelle-Aquitaine	Dordogne	Bergerac	4	31/07/2025	12/08/2025	Non
Auvergne-Rhône-Alpes	Isère	Eybens	5	31/07/2025	12/08/2025	Non
PACA	Alpes-Maritimes	Nice	1	31/07/2025	31/07/2025	Non
PACA	Alpes-Maritimes	Grasse ou Saint-Vallier-de-Thiey	1	07/08/2025	07/08/2025	Non
Grand Est	Bas-Rhin	Ostwald ou Strasbourg	1	08/08/2025	08/08/2025	Non
Corse	Corse-du-Sud	Bastelicaccia	1	11/08/2025	11/08/2025	Non

Tableau 2 : Episodes de transmission autochtone de dengue en France hexagonale, saison 2025, à la date du 19/08/2025.

Région	Département	Commune(s)	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1er cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos Oui/Non
PACA	Bouches-du-Rhône	Aubagne	1	25/06/2025	25/06/2025	Oui
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	Saint-Chamond	2	01/07/2025	08/07/2025	Non
PACA	Bouches-du-Rhône	Rognac	4	05/07/2025	27/07/2025	Non
PACA	Var	Sanary-sur-Mer	1	06/07/2025	06/07/2025	Non
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	Belley	2	10/07/2025	11/07/2025	Non
Occitanie	Lot	Lalbenque	1	20/07/2025	20/07/2025	Non
Nouvelle-Aquitaine	Gironde	Langon	2	30/07/2025	31/07/2025	Non

Dispositif de surveillance renforcée (1^{er} mai au 30 novembre)

La détection d'un cas de dengue, chikungunya ou Zika donne lieu à des investigations épidémiologiques et entomologiques pour déclencher rapidement des mesures de lutte antivectorielle et ainsi limiter le risque de transmission locale du virus. Lorsqu'un cas autochtone est identifié (personne n'ayant pas voyagé récemment en zone de circulation des virus, s'étant contaminée localement), les mesures de lutte antivectorielle sont renforcées avec la réalisation de deux traitements adulticides de démoustication dans un périmètre élargi (300 m). Des mesures de sécurisation des produits d'origine humaine sont mises en œuvre en application des recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (groupe permanent « Sécurité des éléments et produits du corps humain »). Une recherche active de cas est également mise en œuvre autour des foyers de cas autochtones, pour déterminer l'étendue de la transmission locale et ajuster le périmètre du traitement de lutte antivectorielle si nécessaire. Cette recherche active est réalisée conjointement par Santé publique France et les agences régionales de santé concernées. Elle repose sur la sensibilisation des professionnels de santé des secteurs concernés et de la population générale, et sur des enquêtes en porte-à-porte dans le voisinage des cas connus pour identifier d'éventuels autres cas. Des mesures adaptées de sécurisation des produits issus du corps humain (sang, greffes...) sont également mises en œuvre.

Localisation des épisodes de transmission autochtone - 2025

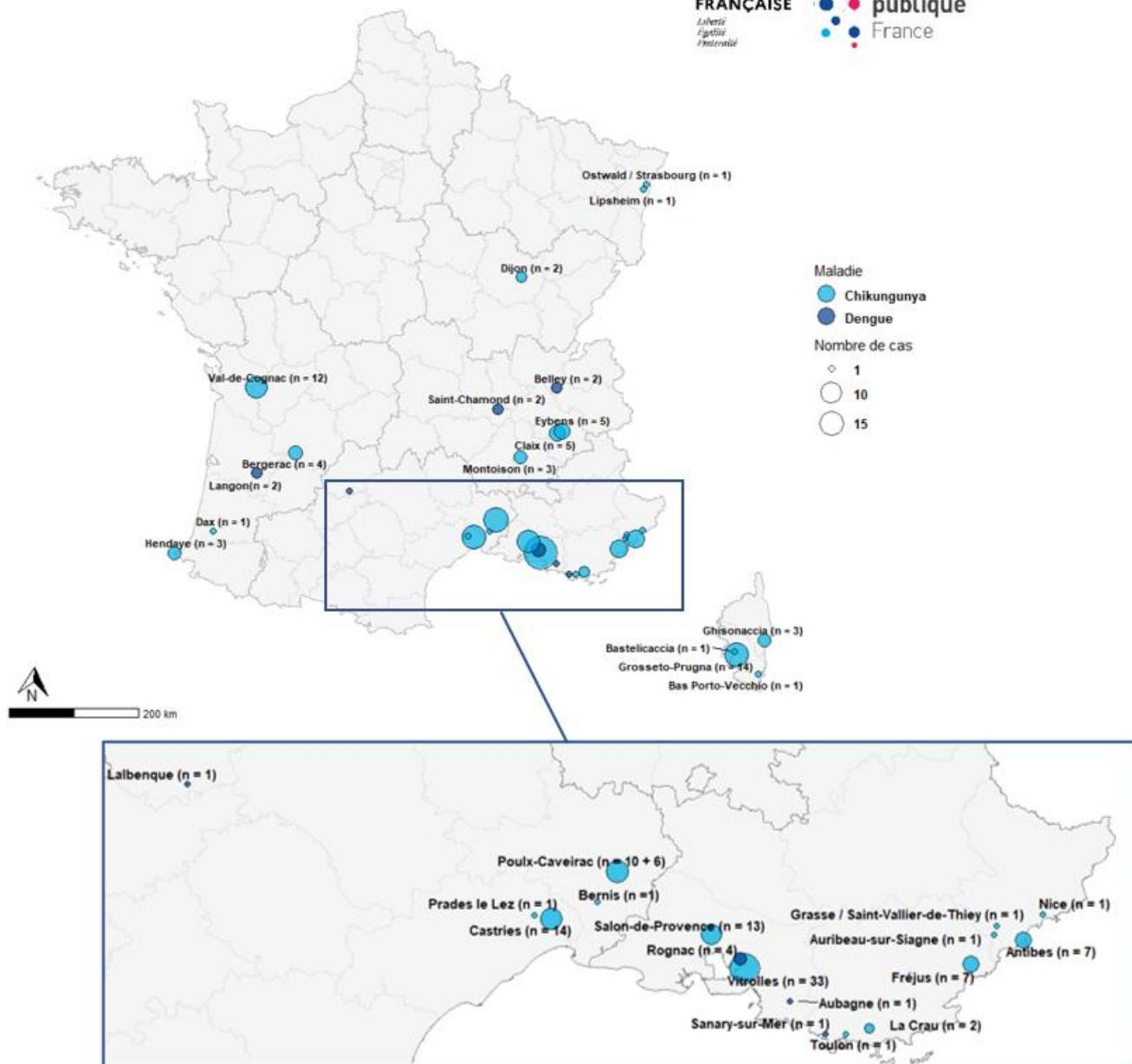


Figure 1 : Carte des épisodes de transmission autochtone de chikungunya et de dengue en France hexagonale, saison 2025, à la date du 19/08/2025

Cas importés du 1^{er} mai au 19 août

Dans le cadre de la surveillance renforcée, 932 cas de chikungunya, 775 cas de dengue et 6 cas de Zika importés ont été identifiés entre le 1^{er} mai et le 19 août 2025.

Tableau 3 – Nombre de cas confirmés ou probables importés de chikungunya, de dengue et de Zika, par région, France hexagonale (du 01/05/2025 au 19/08/2025)

Région	Chikungunya	Dengue	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	154	125	1
Bourgogne-Franche-Comté	35	21	0
Bretagne	45	28	1
Centre-Val de Loire	20	24	0
Corse	3	3	0
Grand Est	41	24	1
Hauts-de-France	56	50	1
Ile-de-France	161	148	0
Normandie	32	45	0
Nouvelle-Aquitaine	143	101	0
Occitanie	91	78	1
Pays de la Loire	60	34	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	91	94	1
Total	932	775	6

Tableau 4 – Répartition des cas importés de dengue par pays ou zone de séjour (données du 01/05/2025 au 19/08/2025)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas	Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
GUADELOUPE	212	CAP-VERT	2
POLYNESIE FRANÇAISE	172	INDE	2
MARTINIQUE	140	LA REUNION	2
CÔTE D'IVOIRE	56	MALAISIE	2
INDONESIE	47	MALDIVES	2
THAILANDE	35	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	2
TANZANIE, REPUBLIQUE-UNIE DE	11	SAINT-MARTIN (PARTIE FRANÇAISE)	2
BRESIL	7	ARABIE SAOUDITE	1
CAMBODGE	7	BONAIRE, SAINT-EUSTACHE ET SABA	1
GUYANE FRANÇAISE	7	EMIRATS ARABES UNIS	1
BENIN	6	FIDJI	1
CAMEROUN	6	GABON	1
MAURITANIE	5	JAMAIQUE	1
PHILIPPINES	5	MADAGASCAR	1
COLOMBIE	4	MEXIQUE	1
SRI LANKA	4	OUGANDA	1
COMORES	3	SAINT-MARIN	1
CONGO	3	SENEGAL	1
CUBA	3	SINGAPOUR	1
DJIBOUTI	3	VIET NAM	1
MAYOTTE	3	En cours d'investigation	3
SEYCHELLES	3	Total	775
TOGO	3		

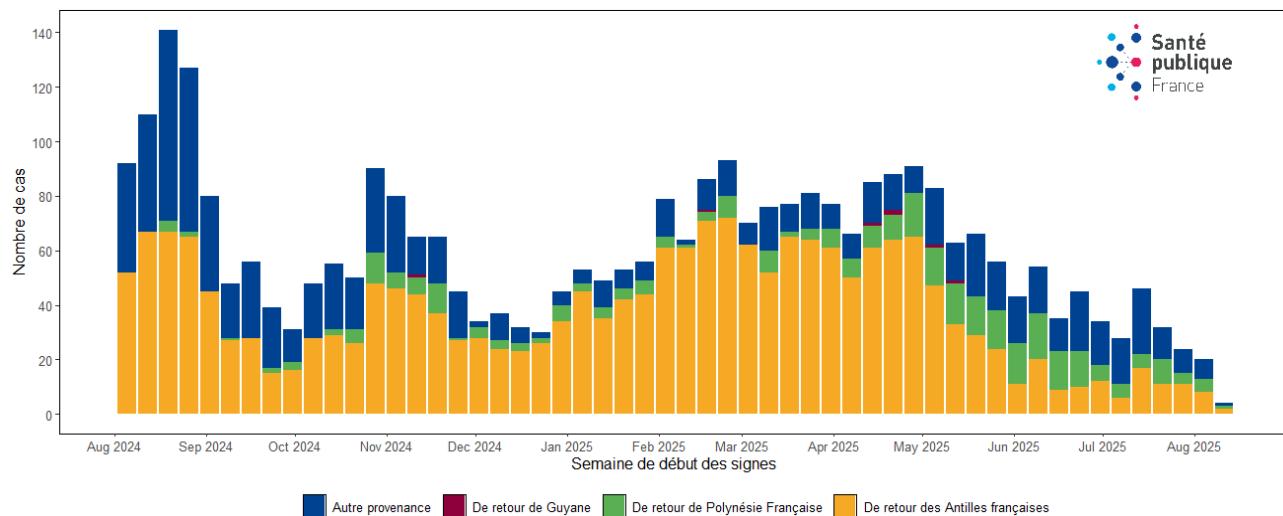


Figure 2: Nombre de cas de dengue importés en France hexagonale, par zone de séjour (août 2024 – août 2025), données non consolidées arrêtées au 19 août 2025

Tableau 5 – Répartition des cas importés de chikungunya par pays ou zone de séjour, données du 01/05/2025 au 19/08/2025)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
LA REUNION	718
MAURICE	70
MADAGASCAR	53
MAYOTTE	46
SRI LANKA	15
SEYCHELLES	6
INDE	2
INDONESIE	2
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	2
SENEGAL	2

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
THAILANDE	2
AFRIQUE DU SUD	1
BANGLADESH	1
BRESIL	1
COMORES	1
CÔTE D'IVOIRE	1
GUINEE-BISSAU	1
PHILIPPINES	1
RWANDA	1
En cours d'investigation	6
Total	932

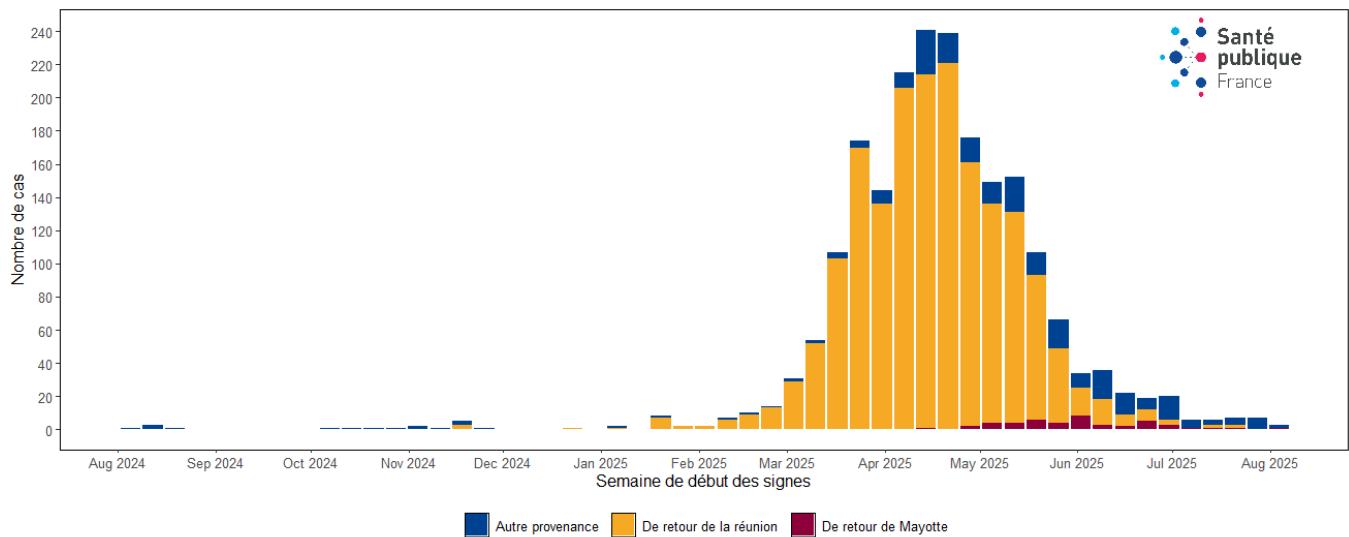


Figure 3 : Nombre de cas de chikungunya importés en France hexagonale, par zone de séjour (août 2024 - août 2025), données non consolidées arrêtées au 19 août 2025

Tableau 6 – Répartition des cas importés de Zika par pays ou zone de séjour, données du 01/05/2025 au 19/08/2025)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
INDONESIE	2
THAILANDE	2
CÔTE D'IVOIRE	1
LAOS, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE	1
Total	6

Dispositif de surveillance tout au long de l'année

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par les moustiques *Aedes*. Sur le territoire hexagonal, le vecteur est *Aedes albopictus*, ou « moustique tigre » implanté dans 81 départements et actif entre les mois de mai et de novembre.

Ces maladies font l'objet d'une surveillance en France hexagonale qui vise en premier lieu à prévenir et/ou limiter l'installation d'un cycle de transmission de ces arboviroses.

Cette surveillance repose sur le signalement obligatoire de tous les cas documentés biologiquement, importés et autochtones. Elle est renforcée, notamment par le transfert automatisé des résultats des laboratoires Eurofins et Cerba et une sensibilisation des professionnels de santé, pendant la période d'activité des moustiques du 1^{er} mai au 30 novembre pour faire face au risque de transmission locale. Tous les cas identifiés font l'objet d'une investigation.

Au cours de cette période, des interventions de démoustication adaptées peuvent être réalisées autour des lieux fréquentés par les cas en période virémique pour limiter le risque de transmission.

Pour rappel, du 1er janvier au 30 avril 2025, ont été identifiés par la déclaration obligatoire (chiffres consolidés le 26/05/2025) :

- 1099 cas importés de dengue
- 919 cas importés de chikungunya
- 5 cas importés de Zika

Infections à virus West-Nile

Transmission autochtone – transmission vectorielle

Au 19 août 2025, 13 cas autochtones d'infection à virus West Nile ont été identifiés en France hexagonale. Ils se situent en région Paca, historiquement affectée par le virus West Nile, et en Ile-de-France, touchée pour la première fois. Parmi les 6 départements impactés, 3 nouveaux sont identifiés en PACA, Occitanie et Corse (Vaucluse, Gard et Haute Corse).

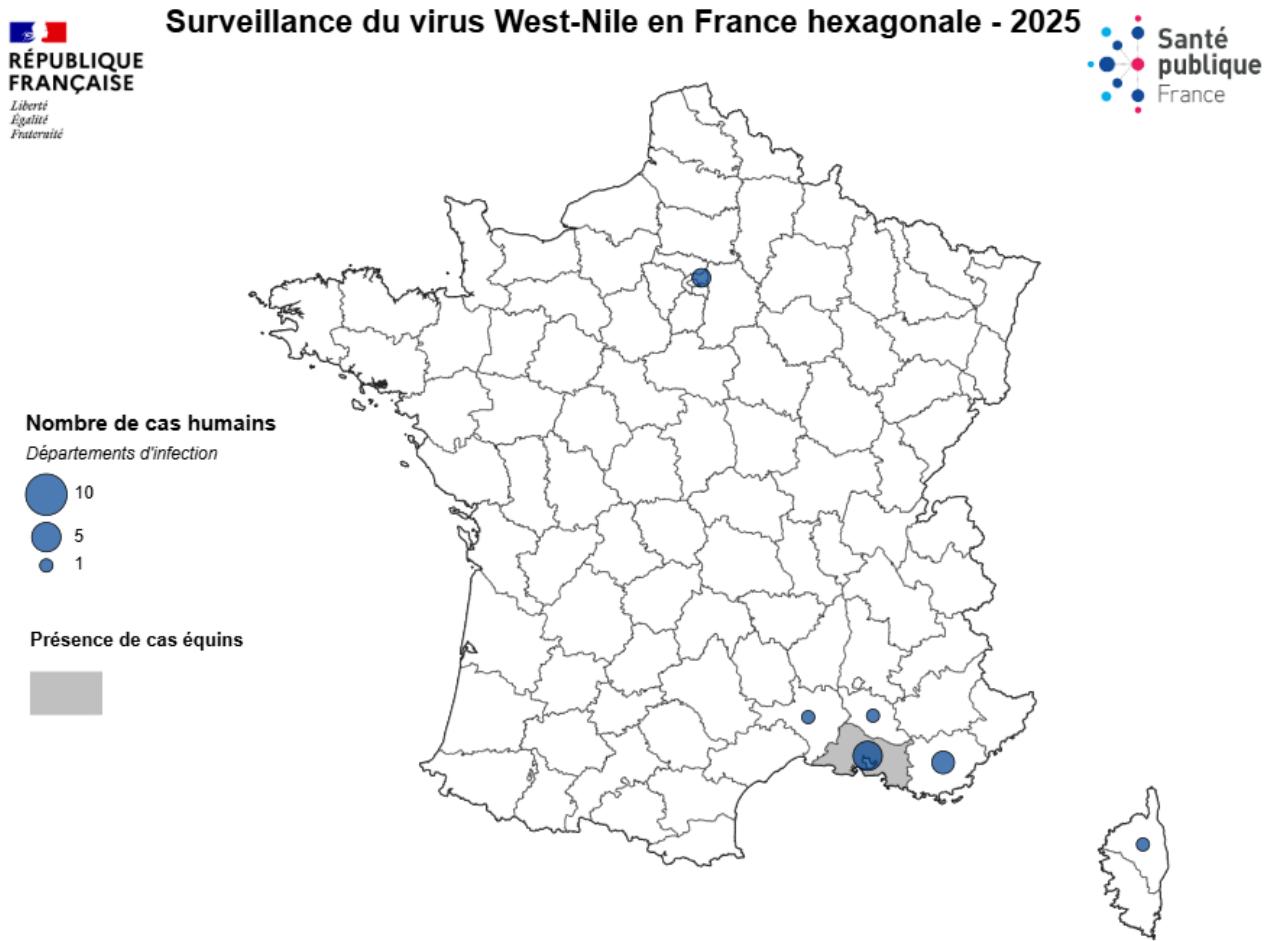
Pour un de ces cas, les investigations n'avaient initialement pas permis de déterminer le département de contamination parmi les trois départements fréquentés (Jura, Seine-Saint-Denis, Val d'Oise). La suite des investigations a permis de lever la suspicion de contamination dans le Jura.

L'identification de cas en Ile-de-France confirme l'évolution de l'épidémiologie du virus West Nile en France, notamment depuis 2022 et l'identification de transmission en Nouvelle Aquitaine, hors de la zone historique de transmission sur l'arc méditerranéen. Cette évolution concerne l'ensemble de l'Europe.

Tableau 7 – Episodes de transmission autochtone de West-Nile en France hexagonale, saison 2025 (point au 19/08/2025)

Région	Département	Commune(s)	Nombre total de cas autochtones	Nombre de formes neuro invasives	Date de début des signes du 1er cas	Date de début des signes du dernier cas
PACA	Bouches-du-Rhône	Gardanne, Arles ou Tarascon, Grans, Salon-de-Provence	5	1	07/07/2025	25/07/2025
PACA	Vaucluse	Cheval-Blanc	1	0	10/07/2025	10/07/2025
PACA	Var	Hyères	3	2	15/07/2025	31/07/2025
Ile de France	Seine Saint Denis / Val d'Oise	Epinay sur Seine, Pierrefitte sur Seine / Enghien les Bains	2	2	18/07/2025	26/07/2025
Corse	Haute-Corse	Venaco	1	0	05/08/2025	05/08/2025
Occitanie	Gard	Florensac	1	0	09/08/2025	09/08/2025

Figure 4 – Carte de la surveillance West Nile en France hexagonale, saison 2025 (au 19/08/2025)



Les données des cas humains sont produites par Santé publique France, celles des cas équins sont produites par la plateforme ESA.

Dispositif de surveillance

Le virus West-Nile est transmis par des moustiques du genre Culex, présent sur le territoire métropolitain et actif entre les mois de mai et de novembre.

Les infections à virus West-Nile font l'objet d'une surveillance en France, basée sur le signalement obligatoire, qui vise en premier lieu à éviter des formes graves par la sécurisation des produits issus du corps humain.

Le dispositif de surveillance du virus West Nile est pluridisciplinaire, dans une approche « one health » et associe les secteurs de la santé humaine et de la santé animale ainsi que des entomologistes. Les professionnels de santé, les ARS, les agences sanitaires, les laboratoires de référence en santé humaine et en santé animale, et des centres d'expertise y participent.

Pour le volet humain, cette surveillance repose sur le signalement obligatoire de tous les cas documentés biologiquement, importés et autochtones. Elle est renforcée, notamment par le transfert automatisé des résultats des principaux laboratoires réalisant ces diagnostics et une sensibilisation des professionnels de santé pendant la période d'activité des moustiques, du 1^{er} mai au 30 novembre, pour faire face au risque de transmission locale.

Situation en Europe

Dengue : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

Chikungunya : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

West Nile : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

Partenaires

Santé publique France remercie tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : les professionnels de santé hospitaliers ou libéraux (médecins et biologistes), les laboratoires Eurofins et Cerba, les opérateurs de démoustication, le CNR des arbovirus, le LNR West Nile et encéphalites équines, et les ARS.

Pour en savoir plus

Site du [CNR des arbovirus](#)

Site de Santé publique France : [chikungunya](#), [dengue](#), [Zika](#), [West Nile](#)

Équipe de rédaction

Direction des maladies infectieuses et Direction des régions, Santé publique France

Pour nous citer : Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin arboviroses. Édition nationale. 06/08/2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 2025.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 20 août 2025

Contact : presse@santepubliquefrance.fr

Annexe : Episodes de transmission autochtone 2010-2024, France hexagonale

De 2010, année des premiers cas autochtones de dengue et de chikungunya, à 2024, 53 épisodes de transmission des virus de la dengue, du chikungunya et du Zika, transmis par le moustique vecteur *Aedes albopictus* ont été identifiés : 48 de dengue, 4 de chikungunya et 1 de Zika.

Ils ont affecté au total 277 cas : 242 cas de dengue, 32 cas de chikungunya et 3 cas de Zika.

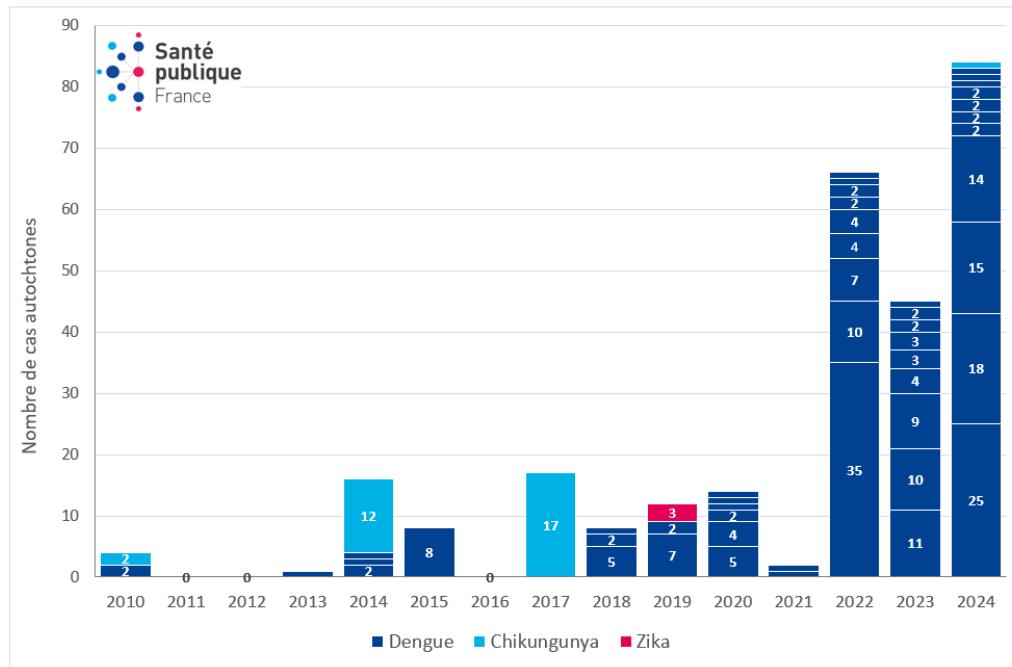


Figure 5 : Nombre de cas autochtones de dengue, chikungunya et Zika, identifiés par épisode de transmission, France hexagonale, 2010-2024

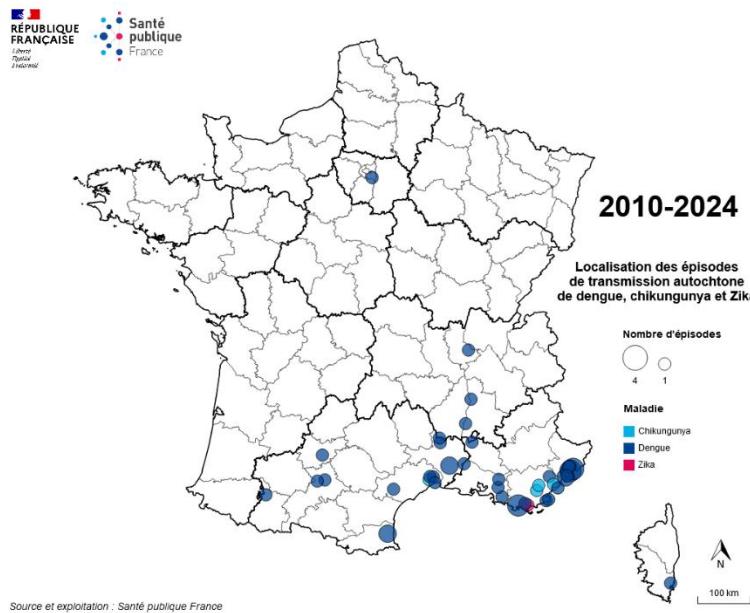


Figure 6 : Localisation des épisodes autochtones de dengue, chikungunya et Zika, France hexagonale, 2010-2024 *

*Les épisodes pour lesquels plusieurs zones de transmission possibles ont été identifiés ne sont pas présentés